

L'AAPI remet son 5^e MÉRITE

L'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) a eu l'honneur de décerner le cinquième Mérite AAPI, le mercredi 18 avril 2007 à l'hôtel PUR, à Québec.

Le *Mérite AAPI 2007* a été décerné à l'HÔPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE **pour sa campagne de sensibilisation à la protection des renseignements personnels**. En 2006, dans le cadre d'une démarche qualité, le comité de gestion de l'information a inscrit à son plan d'action, l'amélioration du respect de la confidentialité. Le respect de la vie privée des gens constitue une préoccupation commune au sein de l'établissement. Toutefois, le comité a convenu d'identifier les sources potentielles de bris de confidentialité et a fait le constat suivant : «le manque de formation et d'information serait à la source d'éventuels manquements à la confidentialité». C'est ainsi que le comité, après s'être doté d'un plan de communication, a préparé un programme d'activités variées, lequel a été lancé dans le cadre de la Semaine de la Sensibilisation à la confidentialité.

Ainsi, les divers publics internes ont été invités à répondre à un questionnaire permettant d'évaluer leur degré de connaissance des règles en ce qui a trait au respect de la confidentialité. Trois questionnaires distincts ont été acheminés aux directeurs et gestionnaires, aux techniciens, professionnels de la santé, médecins et chercheurs de même qu'aux employés administratifs et de soutien. En tout, 355 personnes ont répondu au questionnaire.

Diverses activités ont été réalisées pour sensibiliser la communauté hospitalière, dont :

- la production et la diffusion de matériel promotionnel (dont la distribution de matériel de l'Association québécoise des archivistes médicales et certains outils adaptés à partir du thème proposé par l'association);
- un midi-impro sur le thème de la confidentialité, qui a réuni plus de 250 participants;
- une conférence sur la sécurité des technologies de l'information;
- une pièce « Tenir sa langue » du Théâtre Parminou qui a rejoint près de 200 personnes.

Ces activités, parce qu'elles ont faits l'objet de reportages dans le Journal interne de l'Hôpital, ont permis d'aborder le thème de la confidentialité auprès de tous les employés. Des communiqués ont également été diffusés sur le site intranet de l'Hôpital. Une compilation des résultats du sondage permettra d'alimenter une série de chroniques mensuelles dans le Journal Information. Par ailleurs, au cours des mois à venir, le comité de gestion de l'information verra à actualiser les autres activités prévues au programme et ce, afin d'entretenir et maintenir le respect de la confidentialité au sein de l'organisation.

Les membres du comité de sélection sont d'avis que chacun des projets ayant été soumis au Mérite AAPI 2007 peut servir de modèle aux autres organismes publics pour initier tantôt une démarche de sensibilisation auprès des employés, tantôt une démarche à caractère institutionnel s'adressant à l'ensemble des membres d'un réseau. « Les six projets méritaient donc de franchir avec succès et brio la ligne d'arrivée, confirmant l'appréciation du travail accompli. Cependant, compte tenu des règlements du concours, seul un d'entre eux ont pu s'échapper du peloton. Le Comité de sélection s'est donc prononcé sur ce choix par la qualité du projet, de même que l'ampleur et la disponibilité de l'équipe ayant collaboré au développement du projet, par la créativité dont a fait preuve l'équipe responsable du projet compte tenu des moyens financiers restreints dont elle disposait, par la diversité et l'originalité des initiatives et des stratégies mises en œuvre et des outils développés lors de la campagne de sensibilisation de 2006 et par l'intérêt

soutenu des employés visés ce qui a permis d'atteindre les objectifs ciblés » a précisé la présidente du comité de sélection, M^{me} Denise Larouche, vice-présidente, Urbain Communication et ex-présidente de l'AAPI.

Sous la présidence d'honneur de M^{me} Denise Larouche, le jury était composé du président de l'AAPI, le D^r Bruno J. L'Heureux, de la lauréate du Mérite 2006, la Régie des rentes du Québec représenté par M^e Daniel Gignac, et de deux autres membres de l'AAPI, M^{me} Viviane Laurendeau, régisseuse à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et M^e Guylaine Fortier, avocate, Direction conseil juridique à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Renseignements :

M^{me} Linda Girard, directrice générale,

Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)

Téléphone : 418-624-9285 / Télécopieur : 418-624-0738

Courriel : aapi@aapi.qc.ca